

ISABELLE LÉGARÉ

LE NOUVELLISTE



Partager

2 avril 2023 3h00 Mis à jour à 4h00

Partager

Les ténèbres d'un fils, la lanterne d'une mère

CHRONIQUE/Frédéric était voué à un brillant avenir. Il étudiait pour devenir avocat lorsque s'est entamée sa descente aux enfers, entraînant avec lui les autres membres de sa famille. Lors d'une énième crise psychotique, le jeune homme a attaqué son père à coups de couteau.

L'agression a été commise en 2019, à Trois-Rivières. Frédéric a été condamné à sept ans d'emprisonnement dans un pénitencier fédéral où il se trouve toujours.

«Mon garçon est suivi et encadré. Il ne consomme plus. Il prend sa médication. Ce n'est pas facile pour lui, la prison, mais je sais qu'il va mieux. Et moi, j'ai un répit... Lorsque j'apprends des mauvaises nouvelles, je n'ai pas peur que ce soit lui.»

Frédéric n'est pas dans la rue en ce moment, abandonné à lui-même avec ses délires.

Jeanne a ressenti de la colère en apprenant les circonstances du décès de la policière Maureen Breau, à Louiseville. Spontanément, sa voix s'ajoute aujourd'hui à toutes celles qui ont martelé que ce drame, tout comme celui survenu à Amqui, aurait pu être évité.

«Ces gens auraient dû être soignés!», soutient-elle au sujet des auteurs des deux tragédies.

La femme éprouve une grande compassion envers les proches des victimes. Elle a également une pensée pour l'entourage de ceux qui, dans leur folie devenue meurtrière, ont brisé plusieurs vies, dont celle de leurs propres parents qui ont probablement aussi été laissés à eux-mêmes.

La clarté du jour illumine son bureau où deux fauteuils sont installés face à face. L'endroit est chaleureux, propice aux confidences qu'on lui fait en toute confiance.

En prévision de notre rencontre, Jeanne a demandé à ce que je change son prénom et celui de son fils aîné afin de préserver l'identité de ses trois autres enfants, des jeunes adultes dans la vingtaine.

La mère de famille a d'abord utilisé les services confidentiels et gratuits de La Lanterne avant de se joindre à l'organisme à titre d'intervenante psychosociale et paire aidante.

Détentrice d'un baccalauréat en psychologie, Jeanne met son expérience professionnelle et personnelle au profit de ceux et celles qui soutiennent à bout de bras une personne atteinte d'un trouble majeur de santé mentale.

On parle ici de la schizophrénie, du trouble bipolaire, de la dépression majeure, du trouble de personnalité limite et du trouble obsessionnel compulsif.

À travers des activités offertes aux adultes comme aux plus jeunes, les membres de la famille et les amis se sentent compris lorsqu'ils expriment le sentiment d'impuissance, la peur, la honte ou la culpabilité qui les envahissent face à cette maladie complexe qui affecte un des leurs.

Cet endroit est bien souvent leur unique repaire. Ici, personne ne va les juger, eux aussi.

Frédéric était un enfant joyeux. «Un clown», se souvient sa mère en le décrivant comme un garçon à la fois espiègle et empreint d'une grande sensibilité. Au secondaire, l'adolescent réussissait très bien en classe, mais il arrivait que ses parents reçoivent un appel de l'école, les informant que leur fils dérangeait en classe. «Il parlait beaucoup, faisait des jokes pour se faire remarquer.»

Rien de grave, tout compte fait.

Frédéric a vécu un traumatisme en janvier 2010. L'ado de 15 ans était en mission humanitaire en Haïti lorsque la terre a tremblé. Pour sa mère, ça tient du miracle qu'il ne lui soit rien arrivé, mais le garçon a vu la destruction et des morts autour de lui, à Port-au-Prince.

«Il a ressenti beaucoup de colère envers Dieu et tout ce qui pouvait exister», raconte celle qui est persuadée que le séisme a provoqué un autre bouleversement, soit la détresse psychologique de son fils qui s'est refermé sur lui-même, a refusé de consulter, s'est mis à consommer de la drogue et à en vendre.

Ses parents ont cru à une forme d'accalmie lorsqu'ils ont vu Frédéric prendre la direction de l'Université Laval pour y entamer des études en droit... jusqu'au jour où il les a contactés, en panique. Leur garçon prétendait avoir été intoxiqué au GHB, ce qui avait mené à son arrestation musclée dans un parc de Québec.

Jeanne n'était pas sur place, mais elle en arrive à la conclusion que Frédéric était vraisemblablement dans un état de psychose.

Le jeune homme a délaissé les études pour déménager à Montréal et se lancer dans un réseau de vente pyramidale. Il consommait de plus en plus de psychostimulants pour gérer la pression.

Frédéric pouvait se montrer agressif pour convaincre de le suivre dans ce stratagème. Une plainte pour harcèlement a été portée contre lui à la police.

C'est comme ça que ses parents ont appris que leur fils ne partageait pas un appartement avec un ami, qu'il vivait plutôt comme un itinérant, dans sa voiture.

Amaigri, Frédéric volait pour se nourrir, commettait des fraudes, se faisait à nouveau arrêter pour différents délits... Ce fut la débandade pour celui qui faisait parfois le récit de ses voyages astraux.

«Il doit voir un psychiatre», a réclamé sa mère qui a rapidement compris que ça n'allait pas être aussi simple de le faire évaluer. Admis dans un hôpital, Frédéric n'y est demeuré quelques heures seulement. On ne pouvait pas le garder contre son gré. Il ne représentait pas un danger pour lui-même ni pour les autres.

Le jeune homme a pris la route de Trois-Rivières où il a été arrêté pour excès de vitesse et vol d'essence. À son arrivée chez ses parents, Frédéric était clairement en état de psychose, mais puisqu'il ne menaçait pas de se suicider ou d'attenter à la vie d'autrui, les policiers ne pouvaient pas le ramener avec eux et l'obliger à se faire soigner. La Loi P-38, qui permet de priver temporairement une personne de sa liberté, ne s'appliquait pas ici.

Ce n'est pas comme si Frédéric avait eu une arme dans les mains... C'est arrivé plus tard, trop tard en fait. En décembre 2019.

Le jeune homme s'est enfui d'un centre de désintoxication où il suivait une thérapie, a acheté un couteau puis s'est présenté chez son père qui lui a ouvert sa porte. L'homme a été gravement blessé par son fils qui a pris le large avant d'être finalement arrêté, accusé, condamné et emprisonné.

Je dois m'arrêter ici, ou presque. L'histoire de Frédéric est beaucoup trop longue à résumer dans cette chronique qui se doit d'aller au-delà de la triste énumération de ses méfaits, crises psychotiques et nombreux passages à l'hôpital où, sitôt entré, il était sitôt sorti.

«Il est primordial que la Loi P-38 change!», soutient cependant sa mère qui réclame également la mise en place de maisons d'hébergement pour les personnes qui, comme Frédéric, ont besoin de soins et d'un encadrement.

Jeanne ne nous apprend rien malheureusement en faisant remarquer que la majorité des gens vivant en situation d'itinérance ont d'importants problèmes de santé mentale.

«Seules en appartement, ces personnes deviennent vite désorganisées. C'est difficile pour elles d'avoir un mode de vie sain.»

Au centre de détention, Frédéric continue de communiquer avec ses parents qui sont maintenant séparés. Jeanne lui a rendu visite à trois reprises.

«Il est toujours aussi intelligent. Il lit des livres de philosophie, suit des cours de mathématiques et d'informatique.»

Mais cet endroit demeure une prison.

«Au moins, il ne consomme plus», ajoute sa mère qui sait pertinemment que Frédéric ne sera plus jamais comme avant, mais elle renoue peu à peu avec son fils aîné qui prend des nouvelles des autres membres de sa famille.

«Tu leur diras que je suis fier d'eux et que je les aime», dit-il à Jeanne entre des silences qu'elle associe aux symptômes de la schizophrénie. «Probablement qu'il entend des voix», ajoute celle qui évite pour le moment de penser à la libération conditionnelle de son garçon, prévue en 2024.

Jeanne ne craint pas que son fils l'agresse. Elle redoute qu'il recommence à consommer des drogues parce que l'avenir qui s'offre à lui n'est pas celui que l'enfant espiègle et sensible avait imaginé.

«La maladie ne sera pas finie parce qu'il sort de prison», rappelle sa mère qui souhaite plus que tout au monde que Frédéric soit accompagné à sa sortie, pour éviter qu'il sombre à nouveau, pour empêcher un autre drame.

Jeanne profite du calme qui enveloppe son bureau de La Lanterne. «Cet endroit a été ma bouée de sauvetage.»

Et à son tour, elle tend la main à des familles qui ont tant besoin de lumière pour avancer dans les ténèbres et garder espoir.

ISABELLE LÉGARÉ

LE NOUVELLISTE